MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
AGENCOURT

CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

ANNÉE 2026/2027

CODE RNCP : 38565




FORMATION

Par apprentissage ou transition pro

DATE, DUREE ET LIEU

- ***Dates*** : septembre 2026 à juin 2027
- ***Durée :*** 10 semaines au CFA (350 heures)

- ***Statut :*** apprentissage et formation professionnelle
- ***Lieu :***

MFR
AGENCOURT
4 rue du Lavoir
21700 Agencourt
http://www.mfr-agencourt.com

PUBLIC CONCERNE, NOMBRE

- Jeunes âgés de 18 à ... l'apprentissage.
- 24 places disponibles par an.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.

Référente Handicap : Géraldine Sedrat
E-mail : geraldine.sedrat@mfr.asso.fr

COUT PAR PARTICIPANT

Formation initiale : nous consulter
Apprentissage : demi-pension : 58€/ semaine
Internat : 84€/ semaine

Les tarifs pour l'année scolaire 2026/2027 ont été validés par le conseil d'administration le 15 Février 2024

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : Mr. TARTERET
Pour toute information, contacter le secrétariat :
mfr.agencourt@mfr.asso.fr
03 80 61 02 14

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
AGENCOURT

Taux de réussite : 83,33%

PRESENTATION GENERALE

La formation CAP AEPE vise à donner une qualification de niveau 3 aux apprenants et leur permettre d'occuper directement un emploi qualifié, indispensable dans les métiers de la petite enfance. La formation a pour but d'amener la personne à exercer ses activités dans des structures liées à l'accueil d'enfants : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant : multi-accueil, crèches collectives, micro-crèches, crèche familiale, halte-garderie, jardins d'enfant, accueil collectif de mineurs, à son domicile, chez des particuliers, en maison d'assistantes maternelles, en école maternelle, …

CONDITIONS D'ADMISSION

Délai d'accès à la formation : sur étude du dossier.
Après une classe de CAP, BEP, BAC (ou de niveau supérieur) dans le cadre d'une spécialisation.
Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage.
Entretien de motivation.

OBJECTIFS

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages,
Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne,
Inscrire son action dans le réseau des relations enfants/parents/professionnels,
Exercer son activité en structures ou à domicile.

CONTENU

- ***Enseignement professionnel***

T1 Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte,
T2 Adopter une posture professionnelle adaptée,
T3 Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,
T4 Coopérer avec l'ensemble des acteurs dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,
T5 Organiser son action.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
AGENCOURT

CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

ANNÉE 2026/2027

CODE RNCP : 38565




FORMATION

Par apprentissage ou transition pro

DATE, DUREE ET LIEU

- ***Dates*** : septembre 2026 à juin 2027
- ***Durée : :*** 10 semaines au CFA (350 heures)

- ***Statut :*** apprentissage et formation professionnelle
- ***Lieu :***

MFR
AGENCOURT
4 rue du Lavoir
21700 Agencourt
http://www.mfr-agencourt.com

PUBLIC CONCERNE, NOMBRE

- Jeunes âgés de 18 à …l'apprentissage.
- 24 places disponibles par an.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.

Référente Handicap : Géraldine Sedrat
E-mail : geraldine.sedrat@mfr.asso.fr

COUT PAR PARTICIPANT

Formation initiale : nous consulter
Apprentissage : demi-pension : 58€/ semaine
Internat : 84€/ semaine

Les tarifs pour l'année scolaire 2026/2027 ont été validés par le conseil d'administration le 15 Février 2024

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : Mr. TARTERET
Pour toute information, contacter le secrétariat :
mfr.agencourt@mfr.asso.fr
03 80 61 02 14

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
AGENCOURT

Taux de réussite : 83,33%

COMPETENCES VISEES

Accompagner le développement de l'enfant,
Exercer son activité en accueil collectif,
Exercer son activité en accueil individuel,

SUIVI DE L'ACTION

Attestation d'entrée en formation.
Convention de formation
Contrat d'apprentissage / Convention de stage.
Emargement des apprentis.
Livret d'apprentissage ou carnet de liaison.
Bilan de groupe et/ou individuel chaque fin de session MFR
Bilan à chaud puis à froid après la formation.

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves terminales - domaines professionnels :
EP1 : accompagner le développement du jeune enfant + PSE : oral
EP2 : exercer son activité en accueil collectif : écrit
EP3 : exercer son activité en accueil individuel : pratique + oral

DEBOUCHES ET PERSPECTIVES

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance peut exercer sa profession :

Au domicile de l'Assistant Maternel : à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé ;
au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile) ;
En structures collectives :
En école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ; en crèche collective ; en halte-garderie ; en garderie périscolaire ; en centre de loisirs sans hébergement ; en centre de vacances collectif d'enfants ; et tout établissement d'accueil des jeunes enfants.

METHODES MOBILISEES

Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé,
Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel (visites, rencontres de professionnels...),
Cours en présentiel à la MFR avec supports pédagogiques,
salle informatique, matériel numérique,
Formateurs présents tout au long de la journée (8h20 / 17h20),
Classes à taille humaine.

Accès à la MFR

Par l'autoroute A31 : sortie Nuits St Georges puis suivre les indications.
Par le train : arrêt Gare de Nuits St Georges et utilisation de la navette quotidienne